

Une équipe à votre écoute



Nadège
PARXES
Damien
CALLU



Tatiana
BALISTRERI
Olivier
GIGNOUX



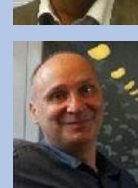
Sébastien
HAMEL
Philippe
LUDET



Émilie
MORIN
Laurent
MAUDUIT



François
OSLISLO
Stéphane
MEREL



Olivier
SERGENT
Marc
TROTIGNON



Isabelle
GALERNE
Jean-Yves
RICHARD



Compte Rendu CSE du 26 Octobre 2023

L'ordre du jour du CSE était le suivant :

➤ **Données Sociales au 30 septembre 2023 :**

Répartitions des effectifs

À fin septembre 2023 : 595 salariés, soit moins 27 personnes depuis début 2023

324 Ingénieurs & Cadres ; 259 ETAM ; 3 APR ; 9 apprentis

Détails des mouvements à fin septembre 2023 :

5 entrées : 1 Embauche CADRE ; 2 apprentis ETAM ; 2 APR, mutation Flins

10 sorties : 2 I&C vers le TCR ; 1 ETAM vers le TCR ; 1 départ retraite ; 1 départ RCC (congé mobilité) ; 1 démission I&C ; 4 fin d'apprentissage

Nous alertons, une nouvelle fois, sur la baisse continue des effectifs depuis plusieurs années.

➤ **Information et consultation sur le projet de programmation des jours collectifs d'ajustement en 2024 et information sur la période de prise de congés annuels principaux- et la prise de la 5^{ème} semaine de congés en 2024 :**

Programmation des 4 jours collectifs d'ajustement

Mardi 2 janvier (lendemain du nouvel an) ;

Vendredi 10 mai (Ascension)

Jeudi 31 octobre (vieille du 1^{er} novembre)

Lundi 23 décembre (vieille fermeture de Noël)

Lundi 20 mai (lundi de Pentecôte, jour pour la solidarité)

Période de prise de congés d'été :

Du samedi 15 juin au dimanche 8 septembre

Prise de 20 jours consécutifs ou fractionnables

5^{ème} semaine et fermeture :

Du mardi 24 décembre au mardi 31 décembre.

Une demande est faite pour autoriser 4 semaines de congés et de ne pas avoir 20 jours obligatoire.

Vote FAVORABLE à l'unanimité

Contact

CFE-CGC RENAULT VSF

API : FR VSF 0F5 0 00

Tél : 07 69 32 56 35

E-Mail : cfecgc.renaultvsf@gmail.com



➤ **délibération sur le service des ASC souscrites par les salariés de VSF avant leur transfert au 1^{er} novembre (date de leur rattachement au CSE d'Ampère Software Technology :**

Lors du CSE Extra du 12 octobre, a été voté à l'unanimité la signature d'une convention d'accès aux ASC (Activité Social Culturel) des salarié AST qui seront résidents du site de VSF – 46 salariés concernés

Concernant les 18 salariés de VSF qui deviennent Ampère au 1^{er} novembre, n'ayant pas de CSE, ils seront gérés sous le statut « ancien salarié » et garderons les avantages du CSE Renault VSF, sauf l'accès au CESU.

La délibération du jour portée sur l'engagement du CSE à honorer toutes les activités souscrites avant le 1^{er} novembre par les 46 salariés qui passent AST.

Vote FAVORABLE à l'unanimité

➤ **désignation d'un représentant titulaire 3^{ème} collègue (cadre) du CSE VSF au CCSE de l'entreprise :**

La CFE-CGC présente Damien CALLU comme candidat pour le poste

Vote FAVORABLE à l'unanimité

Activité générale de l'entreprise (immatriculations, exportations, informations générales) :

A été présenté le Kit'Reflex

➤ **Informations diverses :**

Information sur l'EDCM : L'accès au FDE pour tous les salariés depuis le lundi 23 octobre. Ce changement de culture avec la nouvelle convention va prendre le temps pour être assimilé. La direction rassure sur le fait qu'il n'y aura aucune perte de salaire avec la nouvelle classification. En janvier, la nouvelle classification sera sur le bulletin de salaire et il y aura la possibilité de consulter les RRH pour bien comprendre le nouveau dispositif. Les demandes d'explication seront à faire en lettre recommandé avec accusé de réception.

Pourquoi n'avons-nous pas le détail de chaque fiche descriptive :

C'est un choix de l'entreprise, pour l'avoir il faut en faire la demande au RRH.

Nous savons qu'il va y avoir beaucoup de questionnement et nous perrons en reparler.

Information médecine du travail :

L'année dernière, Nathalie Galimard a démissionné de Renault. Nous n'avions plus de médecin du travail. Un médecin du travail de Guyancourt viendra 2 jours par semaine à VSF. Dès que la date de démarrage de ce dispositif commencera, nous vous en informerons.

C'est le dernier CSE pour quelques personnes qui partent chez Ampère ST, merci pour leur participation et leurs actions.

Contact

CFE-CGC RENAULT VSF

API : FR VSF 0F5 0 00

Tél : 07 69 32 56 35

Vous souhaitez recevoir nos informations par e-mail, inscrivez-vous

E-Mail : cfecgc.renaultvsf@gmail.com

RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI



www.cfecgc-intercentre-renault.fr

